

## La démocratie exige-t-elle une séparation des pouvoirs ?

Par **fleurdesel**, le 27/11/2008 à 15:36

Bonjour tout le monde,

j'ai un sujet de dissertation qui me pose problème:

"LA DEMOCRATIE EXIGE-T-ELLE UNE SEPARATION DES POUVOIRS?"

D'après mes recherches ( théorie de Montesquieu, et différents auteurs tels que Seurin ou Dubouchet) une séparation des pouvoirs est obligatoire pour garantir la démocratie ( et éviter une dictature du pv exécutif ou l'omnipotence du pv législatif).

Mais je ne vois pas dans quel cas la démocratie n'exige pas une séparation des pouvoirs: peut-être du fait d'une inter-dépendance des pouvoirs dans un régime présidentiel? ou encore d'une place très importante du peuple dans l'exercice de ces pouvoirs?

A part ces 2 idées je ne vois pas. Pouvez-vous m'aider?

Merci!

Par **Yn**, le 27/11/2008 à 16:58

Quelques idées sont là, je pense que tu peux essayer d'élaborer un plan [u:1ld0mxk2]et[/u:1ld0mxk2] une problématique. Ensuite, tu pourras nous montrer ce que cela donne.[/u]

Par **Camille**, le 28/11/2008 à 10:24

Bonjour,

Moi, ce qui me chagrine, dans cet énoncé, c'est...

[quote="fleurdesel":1juzztjc]

"[u:1juzztjc][b:1juzztjc]LA[/b:1juzztjc][/u:1juzztjc] DEMOCRATIE

[b:1juzztjc][u:1juzztjc]EXIGE[/u:1juzztjc][/b:1juzztjc]-T-ELLE UNE SEPARATION DES POUVOIRS?"

[/quote:1juzztjc]

Sens de "exiger" ? "Exigé" par qui ? **shock** html: found or type unknown

Par **Ishou**, le **28/11/2008** à **19:00**

[quote="Yn":lvd750vr]Quelques idées sont là, je pense que tu peux essayer d'élaborer un plan [u:lvd750vr]et[/u:lvd750vr] une problématique.[/u][[/quote:lvd750vr]

Bonsoir,

Dans la méthode, c'est déjà pas ça.

Déjà trouver une problématique et ensuite un plan qui y réponde

Par **Yn**, le **28/11/2008** à **19:38**

Vrai, simple erreur de tournure de phrase : [b:64todc7v]une problématique puis un plan.[/b:64todc7v]

Par **Kiwii**, le **30/11/2008** à **13:27**

J'ai exactement le même sujet.

La démocratie est liée au peuple. C'est un système dans lequel le peuple participe directement au pouvoir ou bien indirectement par l'élection de représentants.

Pour moi la démocratie implique la séparation des pouvoirs parce que sans cela un organe devient forcément omnipotent et "vole" sa souveraineté au peuple.

Maintenant je ne parviens pas à construire un plan autour du sujet et de mon idée ...

Par **Yn**, le **30/11/2008** à **22:15**

Essayez de creuser l'idée suivante : la séparation des pouvoirs est une condition nécessaire mais pas suffisante à la démocratie.

Par **fan**, le **30/11/2008** à **22:39**

Pas forcément, kiiwi.

Réfléchit sur le terme "démocratie", kn qu'est-ce que c'est ? Il y a au moins 200 pays qui se disent démocrates mais ont-ils tous une séparation des pouvoirs ?

Par **pipou**, le **01/12/2008** à **06:15**

heu, il y a plus de 200 pays dans le monde comme tu dis, mais sont pas tous indépendants non plus [i:362g3i6d](et vu qu'ils sont sous la domination politique de l'Etat "colonisateur" je

pense qu'il est difficile pour 226 pays de s'affirmer démocratiques) ... Image not found [i:362g3i6d]

(il y a 194 Etats indépendants dans le monde)

Pour les jeunôts, c'est bien beau tout ça, mais il faut que vous définissiez "séparation des pouvoirs" avant ! Car entre séparation stricte et séparation souple, il y a bien des distinctions à faire.

Par contre, je me demande si quelqu'un a remarqué la connerie monumentale qui a été dite :

[quote="fleurdesel":362g3i6d]Mais je ne vois pas dans quel cas la démocratie n'exige pas une séparation des pouvoirs: peut-etre du fait [b:362g3i6d]d'une inter-dépendance des pouvoirs dans un régime présidentiel?[b:362g3i6d] ou encore d'une place tres importante du peuple dans l'exercice des ces pouvoirs? [/quote:362g3i6d]

IL N'Y A PAS D'INTERDEPENDANCE dans un régime présidentiel à proprement parler : le régime présidentiel est, par essence, par doctrine, et par définition, un régime où il y a une séparation des pouvoirs !

[quote:362g3i6d]Le régime présidentiel est un régime politique représentatif dont la constitution organise la séparation des pouvoirs exécutif, législatif, et judiciaire. On parle d'une séparation stricte entre les pouvoirs.

À l'opposé du régime parlementaire, il n'y a pas de responsabilité politique de l'exécutif devant le législatif, c'est-à-dire que le Gouvernement ne peut être renversé par le Parlement. Et symétriquement le pouvoir exécutif ne peut dissoudre le Parlement.[/quote:362g3i6d]

Après bien sûr, il y a des nuances, entre séparation stricte (comme aux Etats-Unis) et séparation souple des pouvoirs (en France)

Aux Etats-Unis par exemple : aucun pouvoir n'interfère chez l'autre (le législatif au Congrès, l'exécutif au Président, et la Cour suprême au judiciaire).

Dans un régime parlementaire, il y a une collaboration entre le législatif et l'exécutif, et la survie du Gouvernement dépend du soutien du Parlement (donc en fait, si le gouvernement perd un vote important et n'a plus de soutien, il "tombe" et de nouvelles élections peuvent avoir lieu).

("Interdépendance" si tu préfères, donc A NE PAS CONFONDRE)

[quote:362g3i6d]Le Parlement peut être monocaméral ou bicaméral (une Chambre haute et une Chambre basse). Le Gouvernement et le Parlement travaillent ensemble et ont des moyens d'interaction réciproques : l'exécutif peut dissoudre l'Assemblée, et le législatif peut renverser le Gouvernement en votant une motion de censure. On dit que le Gouvernement

est politiquement responsable devant le Parlement dont il est issu. [/quote:362g3i6d]

Mais dans tous les types de régimes se disant "démocratique" il faut que le judiciaire soit séparé des deux autres pouvoirs.

Bon, alors ça c'est expliqué.

[quote="Kiwii":362g3i6d]La démocratie est liée au peuple. C'est un système dans lequel le peuple participe directement au pouvoir ou bien indirectement par l'élection de représentants.[/quote:362g3i6d]

parce que dans un régime parlementaire le peuple ne participe pas à l'élection des

représentants peut-être ? Image not found or type unknown

Ne confondez pas avec le régime d'assemblée (rappel : le régime d'assemblée consiste à ce qu'une assemblée unique exerce la souveraineté au nom de la nation -constitution de 1793 mais qui n'a jamais été appliquée-)

Dans un régime parlementaire il peut aussi y avoir bicamérisme parlementaire (donc une chambre haute et une chambre basse) avec des représentants ELUS par le peuple.

[quote="Kiwii":362g3i6d]

Pour moi la démocratie implique la séparation des pouvoirs parce que sans cela un organe devient forcément omnipotent et "vole" sa souveraineté au peuple.

[/quote:362g3i6d]

ah bon ?

parce que c'est le peuple qui dirige la politique de l'Etat ? moi je croyais que c'était des

représentants ELUS par le peuple dans le cadre d'une démocratie représentative ... Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **01/12/2008** à **06:31**

Bonjour,

Et que dire de la démocratie directe (qui n'existe plus sous sa forme "pure et dure" mais qui perdure notamment en Suisse sous sa forme semi-directe) ?

Par **vitanel**, le **25/07/2012** à **16:08**

I interdependance des pouvoirs dans le regime presidential

Par **Camille**, le **25/07/2012** à **17:15**

[citation]

Vitanel a écrit :

I interdependance des pouvoirs dans le regime presidentiel[/citation]

Voui ? [smile17]

Par **fan**, le **25/07/2012** à **17:47**

Essaie de disséquer les termes, regarde chacun d'eux, il n'y a pas quelque chose qui t'interpelle ?

Par **Visiteur**, le **03/12/2012** à **00:57**